

The logo consists of the letters 'SAF' in a white, bold, serif font, centered within a solid red square.

La section du Syndicat des avocats de France
du barreau d'ANNECY
vous invite à participer à une réunion-débat

Le mardi 29 mars 2016 de 16 à 18 heures
salle des clarisses à ANNECY
au bord du Thiou derrière la place sainte claire

avec la participation de
CÉCILE NICOD & FLORENCE DEBORD
Maîtres de conférence à l'Université LYON 2
membres du groupe de recherche

« pour un autre code du travail »

Le 4 novembre 2015, le Premier ministre annonçait : « *C'est dans la continuité des grandes conquêtes sociales qui ont marqué notre pays que s'inscrira le projet de loi qui sera présenté au premier trimestre 2016. C'est là toute l'ambition du Gouvernement, en faveur du progrès social, pour un modèle renouvelé, en phase avec les grands défis de demain* ». C'est exactement le contraire qui a été proposé puis amendé. La démarche adoptée est en rupture totale avec les grandes conquêtes sociales et remet en cause la finalité même du Code du travail qui est de protéger les salariés du fait de l'inégalité intrinsèque entre les parties au contrat de travail.

C'est la philosophie même de cette démarche que nous rejetons :

- Le renforcement du dialogue social ne peut se faire par la minoration des garanties collectives issues de la loi ou des accords de branches ; et encore moins par la remise en cause de l'ordre public social et de la hiérarchie des normes ;
- La flexibilité du fonctionnement des entreprises ne peut avoir pour seul corollaire la diminution des rémunérations des salariés ou l'atteinte à leur santé par des durées du travail sans contrôle.

Pour autant, nous ne pouvons nous contenter de critiquer sans proposer ce que pourrait être un code du travail porteur de progrès social et d'adaptation aux nouvelles formes de travail liées par exemple au développement du numérique et à l'immédiateté des outils de communication utilisés dans les entreprises ou encore à l'éclatement des formes de salariat.

C'est la raison pour laquelle le SAF a invité deux universitaires lyonnaises Mesdames Cécile NICOD et Florence DEBORD, maîtres de conférence à LYON 2, membres du groupe de recherche « pour un autre code du travail » qui nous présenteront le fruit de leurs réflexions et la démarche entreprise.

Une vingtaine d'universitaires spécialisés en droit du travail ont décidé de démontrer que cette pente n'avait rien d'une fatalité et a entrepris la rédaction d'un autre Code du travail, qui soit à la fois plus simple, plus court, plus protecteur et mieux adapté à notre temps.

Le travail salarié est un sujet essentiel et grave

Le travail salarié est un sujet essentiel, grave. Il requiert un droit suffisamment développé et précis. Les objectifs de clarté et de lisibilité ne doivent pas être poursuivis au détriment des salariés. Ils ne doivent pas davantage conduire au flou ou à l'insécurité juridique.

Favoriser l'emploi plutôt qu'allonger le temps de travail

Les défis auxquels le code du travail est aujourd'hui confronté sont nombreux : chômage, précarité, "uberisation", essaimage, mondialisation, éclatement des collectivités de travail, multiplication des sociétés écrans, contagion de la vie professionnelle sur le temps libre, méthodes de gestion du personnel invasives, fragilisation de la présence syndicale et de la représentation du personnel...

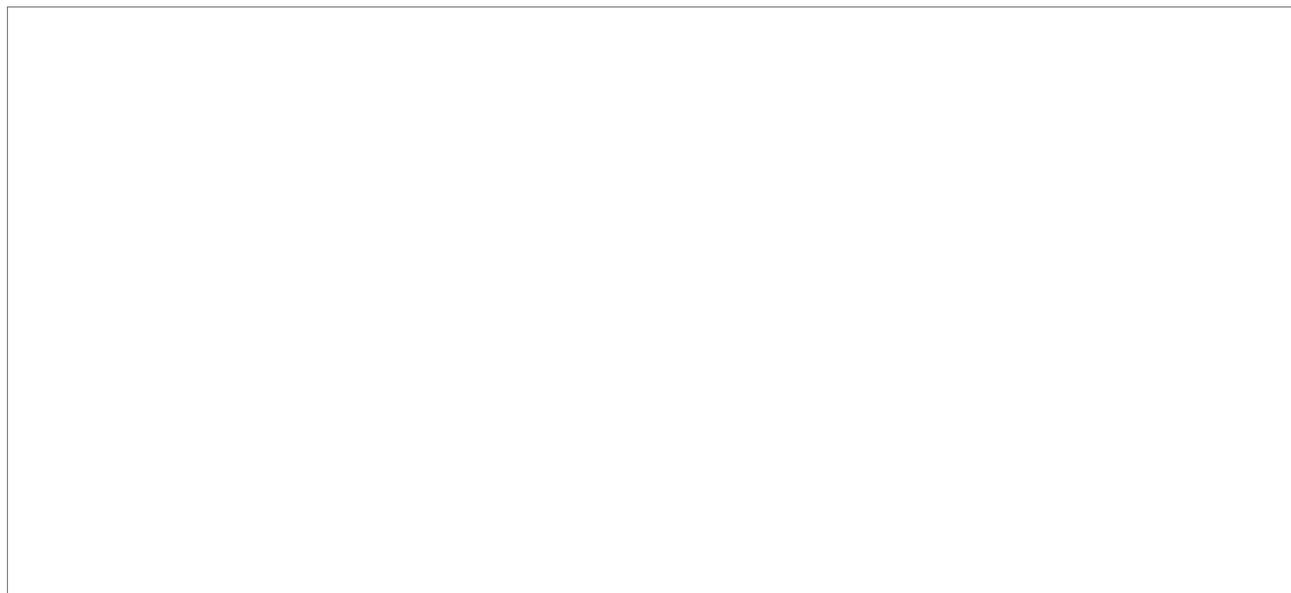
Sortir de l'opposition temps de travail-temps de repos

Le temps qui n'est pas consacré au travail n'est pas exclusivement consacré au "repos". Ce peut être un temps utilisé pour exercer une deuxième activité professionnelle.

C'est aussi le temps de la vie familiale, sociale, amicale, de loisirs, sportive, associative, militante... Ces "vies" là sont, elles aussi, essentielles et il convient, dans une société et dans une économie moderne, de les protéger. Ce qui suppose notamment une prévisibilité, pour le salarié, de son emploi du temps.

Le projet complet est lisible notamment sur <http://pact2016.blogspot.fr>.

Mesdames Cécile NICOD et Florence DEBORD, maîtres de conférence à LYON 2 nous présenteront les travaux de ce groupe de recherches et répondront aux questions des participants.



U

Section d'ANNECY du SAF

adresse postale téléphone